

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 31 AOUT 2017 à 20 h 30

Présents : LANIER - LAUMAIN - VERNAY - MUZY - CORGE - MERCIER - DEJARDIN
- MONTRADE - COUTURIER - BOURGEY - Mesdames MOREL PIRON -
GUICHARD - NOTTET - COMBRY - BASSEVILLE.

Madame STREMSDOERFER est représentée par Madame MOREL-PIRON

Absente non excusée : Madame MOYER

Absentes excusées : Mesdames LANET - KHIEU

Madame MOREL-PIRON est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Subvention Centre de Loisirs Utingeois
2. La rentrée au Centre de Loisirs Utingeois : Accueil des enfants
3. Questions diverses

1. et 2. Subvention Centre de Loisirs Utingeois et rentrée au Centre de Loisirs Utingeois : Accueil des enfants

Monsieur le maire explique que le centre de loisirs utingeois (CLU) poursuit son activité à la rentrée scolaire.

Une subvention de 3 000 € devait être allouée uniquement en cas de poursuite cette fin d'année. Il propose une subvention exceptionnelle de 5 000 € pour leur permettre de payer les salaires et les cotisations afférentes à l'activité en attendant les diverses rentrées d'argent (URSSAF et CAF).

Il pense que ce service doit perdurer pour les familles utingeoises. 80 familles environ comptent sur ce service.

Monsieur Couturier : En allouant une subvention exceptionnelle la mairie cautionne les erreurs réalisées par les dirigeants du CLU.

Monsieur Mercier : il faut leur demander de venir présenter au conseil d'octobre leur nouveau projet avec leurs objectifs, un budget prévisionnel...

Monsieur Bourgey : il faut bien-sûr les accompagner mais ils doivent nous fournir une feuille de route exhaustive et très explicite. Un entretien lors d'un prochain conseil paraît indispensable.

Monsieur le maire propose que nous rencontrions le conseil d'administration en septembre et nous présente de façon claire et détaillée leur projet moral et financier pour l'année à venir au conseil municipal d'octobre.

Monsieur le maire soumet au vote l'attribution de la subvention de 3 000 € et la subvention exceptionnelle de 5 000 € par 15 pour et 1 abstention (Monsieur Couturier) et vote le virement de crédits suivant :

- Prélèvement sur le compte 022 « dépenses imprévues » pour la somme de 8 000 €,
- Augmentation des crédits au compte 6574 «subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » pour la somme de 8 000 €.

3. Questions diverses :

Boulangerie

Monsieur le maire présente le dossier boulangerie.

Le liquidateur judiciaire vend le matériel ce lundi. Un éventuel candidat s'est présenté en mairie pour expliquer son projet d'installation. Ce repreneur s'est rapproché de son conseiller financier qui lui dit que c'est jouable.

Il faut accompagner cette installation et élaborer un plan pour transformer le local de la mairie en commerce ce qui nécessitera peut-être la recherche d'un architecte. Il faudra faire très attention à la gêne olfactive et du bruit.

Le candidat est très motivé pour une installation sur notre commune.

Travaux voirie 2017

Monsieur Muzy informe que les travaux des trottoirs de la rue Montpensier et du lotissement des Cyprès débutent le 11 septembre.

Fin septembre, les enduits sur les chemins goudronnés cette année seront posés.

La séance est levée à 21 h 30.